

# SPADA ACCES 68

## Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

La demande d'asile rassemble une série de démarches qu'il n'est pas aisé d'appréhender lorsque l'on vient d'arriver en France et que l'on ne parle pas français.

La SPADA 68 est un point d'accueil-conseils et d'accompagnement pour toutes les personnes entrant dans le champ de la demande d'asile. Elle fournit un ensemble de services et prestations, de l'enregistrement de la demande d'asile pour les nouveaux venus jusqu'à l'ouverture des droits pour les personnes qui obtiennent le droit de s'installer en France.

Public accueilli	Accompagnement	Équipe
<p>Personnes étrangères venant d'arriver sur le territoire français, victimes ou craignant des persécutions, sollicitant une protection sous couvert du droit d'asile international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informations, instruction de la procédure et du dossier d'asile</li> <li>● Domiciliation postale</li> <li>● Ouverture des droits des demandeurs d'asile (couverture maladie, scolarisation)</li> <li>● Acheminement vers les centres d'accueil</li> <li>● Information sur l'Aide au Retour Volontaire</li> <li>● Ouverture des droits des bénéficiaires d'une protection internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 directeur</li> <li>● 1 cheffe de service</li> <li>● 1 coordinatrice</li> <li>● 5 intervenants sociaux</li> <li>● 1 agent de service</li> </ul>



SPADA 68 : 4, Quai d'Isly 68100 Mulhouse  
Cheffe de service : Dorothée TOULLEC d.toullec@acces68.fr 03.89.56.69.31